



Réunion du CHSCT-S-D 95 du jeudi 12 janvier 2017

Déclaration liminaire de la FSU95

Madame la présidente, Mesdames, Messieurs

La FSU vous présente ses vœux pour cette nouvelle année, qui, nous l'espérons tous, verra nos conditions de travail s'améliorer.

Ces conditions de travail se sont dégradées ces dernières années du fait de politiques éducatives basées sur des critères avant tous budgétaires. Ainsi, les réformes successives (réformes des rythmes, APC, réforme du collège, réformes de l'éducation prioritaire excluant de fait les lycées) ont pour conséquences une grande souffrance de nos collègues et la précarisation de nos métiers, les rendant si peu attractifs que le nombre de démissions a doublé ces quatre dernières années.

Pour pourvoir aux postes vacants, l'administration fait de plus en plus souvent appel à des contractuels non formés, travaillant dans des conditions très difficiles, mal rémunérés et le plus souvent payés avec un grand retard au dépend de leurs conditions de vie. La CDAS n'a pas pour vocation de compenser le retard de l'administration. Ce sont là des éléments générateurs de grands risques de RPS. Pour autant, nous savons bien que les personnels administratifs font tout leur possible pour accélérer les délais de paiement, mais eux-mêmes semblent être en nombre insuffisant pour mener à bien cette tâche, et sont donc également en risque de RPS. La FSU leur apporte tout son soutien.

Plusieurs candidats à l'élection présidentielle promettent de nombreuses suppressions de postes de fonctionnaires. Ils montrent là le peu de cas qu'ils font de nos conditions de travail et des nombreux besoins de nos concitoyens de services publics forts permettant de lutter contre la pauvreté et la précarité. Concernant l'Éducation Nationale, le rapport Longuet promettant la suppression de plus de 100 000 emplois nous inquiète. Il s'agirait là d'une véritable régression sociale et scolaire sans précédent. Même les pires conseils émanant de l'OCDE ne se montrent pas aussi libéraux et aussi méprisants pour les professionnels que nous sommes et pour les élèves issus de catégories populaires.

Cette deuxième réunion de l'année scolaire 2016/2017 est l'occasion de faire un point d'étape des travaux entamés depuis septembre. Grâce aux décharges accordées aux membres des comités, il est maintenant possible de développer le dialogue nécessaire à la prise en compte de la santé et la sécurité au travail, et de travailler collectivement à la prévention des risques professionnels.

Mais encore faut-il que cette préoccupation ne soit pas occultée par la prévention des risques majeurs qui prennent encore trop de place dans le travail des conseillers de prévention et de certains CHSCTSD. La clarté et la transparence s'imposent par la publication des textes de cadrage des missions des CP.

Nous sommes particulièrement attachés à la vie collective des groupes de travail, et au nombre de sujets traités.

Nous constatons que d'un point de vue pratique, il y aurait quelques pistes pour améliorer notre travail :

1. Le site académique n'est pas à la hauteur de la nécessité de fournir les ressources en ligne pour les personnels en recherche d'informations. Les comptes rendus, les avis et les propositions doivent trouver leur place avec les réponses de l'administration dans un délai raisonnable. L'ergonomie de la partie Sécurité et Santé au Travail doit être repensée, complétée et améliorée. Il doit être un véritable outil ressources pour les chefs d'établissement, les directeurs d'école, les IEN, les conseillers et assistants de prévention.

2. Ces insuffisances mettent les personnels en difficulté, particulièrement en cas de situations d'exception : événements particuliers, chantiers lourds... A cet égard, il devient nécessaire de trouver et d'installer les compétences indispensables pour accompagner les sites en travaux. Cela provoque un sentiment d'abandon et engendre des tensions importantes pour les personnels.

3. Les documents obligatoires sont rarement affichés. Sans ces outils, pas de réflexion productive sur le terrain concernant la prévention des risques professionnels.

Enfin, nous souhaiterions rappeler la transparence nécessaire aux travaux et au sens du travail de cette instance. Ainsi, il n'est pas normal que l'administration n'informe pas toujours les représentants des personnels en cas d'incidents graves ou en lien avec les questions abordées en CHSCTSD.

De même, la communication concernant nos collègues en situation de handicap est inexistante. Les enseignants, personnels administratifs, chefs d'établissement, IEN ... ne sont pas informés des possibilités et des démarches à mener en cas de nécessité. Or il s'agit d'un axe fondamental de la convention qui lie le rectorat avec le FIPHFP. Les fonds existent et peuvent être mobilisés, le sont-ils réellement ?

Nous remercions vivement les personnels de la DSDEN sans lesquels ce CHSCT n'aurait pas pu se tenir. C'est grâce à la qualité de leur travail que nous pouvons siéger aujourd'hui.

Je vous remercie de votre attention,